

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

Règlement 534-66 modifiant le règlement numéro 534 relatif à la signalisation afin d'ajouter une interdiction de stationnement au stationnement de l'hôtel de ville

Règlement 808-5 modifiant le règlement 808 établissant le programme de subventions « Varennes – Habitation DURABLE Programme Rénovation »

AVIS PUBLIC est donné que les règlements ci-dessus mentionnés ont été adoptés lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 12 mars 2018.

Ces règlements entrent en vigueur à la date de la présente publication.

Toute personne intéressée peut consulter les règlements précités au bureau du soussigné sis au 175, rue Sainte-Anne, Varennes, pendant les heures régulières de bureau.

Donné à Varennes, ce 13 mars 2018.

Le directeur des Services juridiques et greffier,
Me Marc Giard, OMA